



ASHTANGA YOGA PARIS

Relevez Le Défi Mysore

DU 24 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2018

**DÉMARREZ UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE PENDANT UN MOIS
ET INSTALLEZ DE BONNES HABITUDES !
À CHACUNE DE VOS PRATIQUES MYSORE
AU STUDIO, VOUS RECEVREZ UN BON DE 2 EUROS À CUMULER ET À
UTILISER POUR L'ACHAT DE VOS ABONNEMENTS ET CARTES DE COURS !**

Le samedi 24 novembre à 10h30, Anni et Marine animeront une réunion pour expliquer le déroulement du challenge. Une brochure sera donnée dans laquelle vous pourrez noter la fréquence de vos pratiques, vos attentes, votre ressenti. Vous recevrez aussi une newsletter hebdomadaire pour vous encourager tout le long du défi et pour avoir des conseils pratiques.

En participant au Défi vous recevrez une carte illimitée spéciale qui vous permettra de recevoir un coupon de 2 euros à chaque cours MYSORE auquel vous participerez (la carte illimitée est valable pour tous nos cours). Vous pourrez utiliser votre crédit pour acheter une nouvelle carte de cours ou un abonnement (coupons nominatifs !).

PRIX

**180 EUROS POUR TOUT LE MOIS INCLUANT LA RÉUNION AVANT
LE DÉBUT DU DÉFI ET LE SUIVI DE VOS PROGRÈS.**

OU

50 EUROS POUR CEUX QUI ONT UN ABONNEMENT 6 MOIS OU 1 AN ILLIMITÉS



ASHTANGA YOGA PARIS

Relevez Le DÉFI MYSORE

1 MOIS | DU 24 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2018

À compléter et nous renvoyer avec votre paiement complet :

Ashtanga Yoga Paris
40 avenue de la République
75011, Paris

+33 (0)1 45 80 19 96
www.ashtangayogaparis.fr
info@ashtangayogaparis.fr

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Merci de choisir : Options des prix

- 180 euros
 50 euros pour ceux qui ont un abonnement 6 mois ou 1 an illimités

OPTIONS DE PAIEMENT :

- En ligne** : Paiement sécurisé par CB.
Visitez: www.ashtangayogaparis.fr/defi-mysore/
- Virement** : Merci de nous contacter pour les détails.
- Chèque** (à l'ordre de "Ashtanga Yoga Paris") --- Indiquer SVP le montant joint : _____ €
- Espèces** --- Indiquer SVP le montant joint : _____ €

POLITIQUE D'ANNULATION

- Au-delà de 21 jours avant le début du stage, des frais administratifs de 25 euros seront déduits du montant total à rembourser
- Entre 8 et 20 jours avant le début du stage, seule la moitié du montant total pourra être remboursée.
- 7 jours avant le début du stage, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- Les règlements de 25 euros ou moins ne sont pas remboursables.
- Nous ne pourrons pas transférer une réservation payée à un individu au-delà de 2 semaines avant le début du stage.
- Nous conseillons à ceux qui n'habitent pas Paris de prendre une assurance voyage, car nous ne pourrons pas faire d'exception à cette politique en cas de problème de transport ou de santé. En effet, le professeur invité confirme sa présence en fonction du nombre d'élèves (qui lui est garanti 21 jours avant le début du stage) ; nous vous demandons donc de bien vouloir respecter cette politique et vous remercions de votre compréhension.

SVP datez et signez en reconnaissance de la politique d'annulation ci-dessus.